

Médecines alternatives pour le bétail allaitant : introduction

Mireille Raemy* – Suite à la journée vaches allaitantes 2022 qui s'est tenue à l'Institut agricole de l'État de Fribourg de Grangeneuve en janvier dernier, nous vous proposons une série de cinq articles sur les médecines alternatives ayant pour but de donner quelques pistes pour débiter avec cette façon de soutenir le troupeau allaitant.



La médecine complémentaire fait aussi son entrée dans l'élevage allaitant. (Photo : Vache mère Suisse)

L'aromathérapie est une médecine utilisant les propriétés spécifiques des plantes aromatiques concentrées dans les huiles essentielles. Le but de cette médecine n'est pas de soigner les symptômes directs d'une pathologie, mais de stimuler l'organisme de manière globale pour donner toutes les chances à l'animal de pouvoir résister à la maladie et de le soutenir lorsqu'il est vulnérable pendant les périodes à risques. En effet, les plantes ont le pouvoir de stimuler les fonctions physiologiques du corps et l'immunité. De plus, elles fonctionnent sous forme de synergies, la combinaison de plusieurs plantes permettant d'intensifier l'action recherchée. L'aromathérapie

a ainsi pour objectif de stimuler les trois fonctions suivantes :

1. **Le métabolisme**
2. **La vitalité/l'énergie**
3. **L'immunité**

Précautions d'utilisation

Bien que l'aromathérapie utilise des plantes, il est primordial de respecter certaines précautions, notamment au niveau des dosages, des dilutions et des types d'huiles utilisées. En effet, ces dernières sont extrêmement concentrées en matières actives et certaines sont

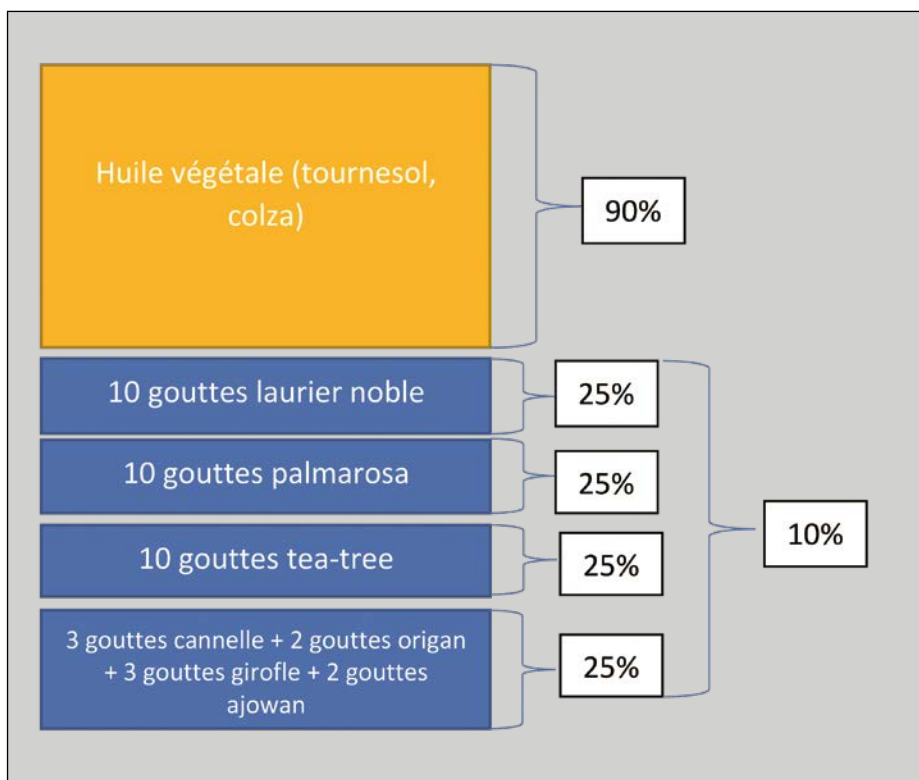
fortement irritantes pour la peau et les muqueuses, on ne les utilise par exemple jamais dans les yeux.

En élevage, on utilise principalement quatre huiles essentielles fortement irritantes qui sont des huiles à phénols (composant aromatique spécifique) : cannelle, origan, girofle et ajowan. Le thym à thymol possède des propriétés similaires à l'ajowan, mais on préfère utiliser ce dernier en élevage pour des raisons de coûts. Les autres huiles sont modérément irritantes, mais doivent dans tous les cas être diluées dans un corps gras afin d'éviter des dommages à la peau ou aux muqueuses.

Il est possible d'administrer des préparations aromathérapeutiques sous plusieurs formes : par voie orale, par massage ou sous forme de spray, l'excipient variant en fonction de la voie d'administration. Par voie orale ou par massage, on utilise de l'huile de tournesol ou de colza et en spray on utilisera plutôt une base de macérat huileux à base de calendula (souci), par exemple pour favoriser la cicatrisation d'une plaie.

Certaines huiles dégagent une forte odeur qui peut laisser des résidus dans le lait et dans la viande. De ce fait, il est recommandé de respecter un délai d'attente de cinq jours après l'application d'une préparation à base d'huiles essentielles.

Enfin, il est recommandé de se baser sur la littérature pour effectuer des applications adaptées.



Exemple de dosage avec des HE phénolées pour administration par voie orale.

Dosages et formules

Il est important de respecter les dosages selon le poids des animaux traités, le type d'huile utilisé et la voie d'administration choisie. Pour l'administration par voie orale, les dosages sont différents lorsque des huiles fortement irritantes sont utilisées.

Dosage pour huiles essentielles modérément irritantes :

- Bovin adulte de 500 à 600 kg : 1 ml = env. 20 gouttes
- Veau de 45 à 60 kg : 0,2 ml = env. 4 gouttes

Dosage pour huiles fortement irritantes (HE à phénols : cannelle, origan, girofle, ajowan)

- Bovin adulte de 500 à 600 kg : 0,5 ml = env. 10 gouttes
- Veau de 45 à 60 kg : 0,1 ml = env. 2 gouttes

Les formules d'aromathérapie se composent généralement de quatre à cinq huiles essentielles. Pour des formules contenant des huiles fortement irritantes et administrées par voie orale,

ces dernières comptent comme un seul composant et doivent représenter au maximum 25 pourcent de la formule.

Voici un exemple de dosage pour une préparation à administrer par voie orale :

10 gouttes au total d'un mélange cannelle + origan + girofle + ajowan : (= 1 composant) + 10 gouttes de laurier noble + 10 gouttes de palmarosa + 10 gouttes de tea-tree. Le mélange final devra se composer de 10 % d'huiles essentielles diluées dans 90 % d'huile végétale. ■

